

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS
Haute Autorité de santé

**Décision n° 2009-06.060/MJ du 3 juin 2009 portant nomination
d'un membre de la commission de certification des établissements de santé**

NOR : SASX0930580S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 3 juin 2009,
Vu la loi n° 2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie ;
Vu le décret n° 2004-1139 du 26 octobre 2004 relatif à la Haute Autorité de santé ;
Vu le décret du 20 décembre 2004 portant nomination des membres du collège de la Haute Autorité de santé et du président du collège ;
Vu le décret du 10 janvier 2008 portant nomination des membres du collège de la Haute Autorité de santé ;
Vu la décision du collège de la Haute Autorité de santé du 16 janvier 2008 portant nomination de M. Jean-Paul Guérin en qualité de président de la commission de certification des établissements de santé ;
Vu la décision du collège de la Haute Autorité de santé du 20 mars 2008 portant nomination des membres de la commission de certification des établissements de santé,

Décide :

Article 1^{er}

M. Cyril BAZIN est nommé membre de la commission de certification des établissements de santé, à compter du 3 juin 2009, en remplacement de M. Christian ANASTASY, démissionnaire.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 3 juin 2009.

Pour le collège,
Le président,
PR L. DEGOS